**FÉDÉRATION GÉNÉRALE DES RETRAITÉS
DE LA FONCTION PUBLIQUE**

**20 RUE VIGNON – 75009 PARIS
Tél : 01.47.42.80.13 – mail : secretariat@fgrfp.org**

CEN des 20 et 21 mai 2025. Motion générale

La situation budgétaire de la France est la conséquence de la logique libérale implacable des politiques gouvernementales successives. Depuis 2017, si le montant de la dette publique est passé de 2 262 milliards d'euros à 3 305 milliards d'euros (+ 1 043 milliards d'euros soit + 46 %), la fortune des 10 % les plus riches a doublé pour atteindre 8 000 milliards d'euros. Ce patrimoine des très riches a été dopé par l'argent public versé sans conditions durant la pandémie de covid, et par la « politique de l'offre » de Macron : baisse des recettes fiscales et exonérations de cotisations sociales principalement en faveur des grandes entreprises. La répartition de plus en plus inégalitaire des richesses est au cœur de la formation de la dette.
Pour maintenir le cap, le pouvoir s'appuie sur une conjoncture économique défavorable, sur les tensions internationales et les mesures protectionnistes de Trump, refusant de mettre à juste contribution les riches et les grands groupes avec les nécessaires réformes de justice fiscale, sociale et environnementale. Ainsi dramatise-t-il la question de la dette publique et construit-il un récit de culpabilité pour imposer des années d'austérité. Ainsi prolonge-t-il et accentue-t-il l'attaque contre la globalité de notre système social : droits sociaux et environnementaux, protection sociale et services publics.
Le projet de loi de « simplification de la vie économique » est l'application du « nouveau management public » néolibéral d'éradication de normes garantes de la démocratie en matières sociale et environnementale et d'instances de concertation. Il est pensé au profit exclusif du patronat et du pouvoir pour entraver et pour complexifier les interventions des citoyen.nes.

Par quatre fois, sur les 12 derniers mois, les retraité.es, à l'appel du Groupe des neuf et du Pôle des retraités, se sont mobilisé.es. Ces mobilisations ont permis, au moins, l'indexation des pensions sur l'inflation, obtenue suite à l'adoption d'une motion de censure sur le PLFSS. Elles ont aussi posé l'urgence de la question de l'accès aux soins.
Nous avons la responsabilité, dans le cadre unitaire du G9, et au-delà, de porter de nouvelles mobilisations. Dans ce contexte voulu de sidération et de déstabilisation, la mobilisation passe aussi par l'information, le débat et la construction de revendications alternatives. Notre campagne sur la PSC s'élabore dans cette logique. Il nous appartient à toutes et à tous de la réussir. Nous avons la responsabilité dans les mois à venir de contribuer au dynamisme social nécessaire.

FISCALITE

Le gouvernement ment sur la réalité de l'abattement fiscal spécial de 10 % plafonnée pour retraité·es, le présentant abusivement comme une niche fiscale ou l'assimilant scandaleusement à la déduction fiscale de 10 % des frais professionnels des actif·ves. Cet abattement date de 1978 pour tenir compte du fait que les retraité·es ont été pénalisé·es par des modifications successives apportées à l'impôt et parce que les pensions ne sont pas fraudables car déclarées par des tiers. La ministre des comptes publics annonce une révision de certaines niches fiscales sans les cibler. La FGR-FP se prononce résolument pour une révision de ces « dépenses fiscales » dont le coût global de 90 milliards d'euros grève fortement le budget de l'Etat en affectant son rendement fiscal.
La FGR-FP appelle aussi à la révision d'un certain nombre d'exonérations comme celles des plus-values professionnelles sur les cessions et rachats de titres, l'intégration fiscale et les versements des dividendes au sein d'un groupe. Ces trois exonérations importantes présentaient un manque à gagner de 41 milliards d'euros en 2019.

Bloqué sur son dogmatisme libéral de travail de sape du consentement à l'impôt, ne pouvant arguer d'une efficacité économique démentie dans les faits, le pouvoir développe un discours anxiogène et culpabilisant.
La FGR-FP appelle à dégager les recettes nécessaires pour répondre aux financements de services publics rénovés, d'une protection sociale renforcée et aux exigences de la transition écologique. La FGR-FP se prononce pour une lutte effective contre la fraude fiscale, pour la refondation d'une fiscalité, juste et efficace, progressive et redistributive.

FONCTION PUBLIQUE

Par son soutien aux initiatives des syndicats de la Fonction Publique, la FGR-FP s'oppose avec détermination au démantèlement des services publics voulu par le Premier ministre François Bayrou. Ce dernier sature l'espace médiatique par la permanence d'un discours qui stigmatise les dépenses publiques de l'Etat, du système de santé, des collectivités territoriales, leur imputant les « déficits publics abyssaux ».

Il somme l'ensemble des acteurs publics de conduire une réflexion dans leurs services pour dégager des économies. Il développe en réalité une communication qui vise à terme à un démantèlement en profondeur du service public, envisageant une sortie du statut des agents des collectivités territoriales et des hospitaliers. Dans l'immédiat il recherche l'acceptation de la suppression de nombreux postes, notamment dans les agences environnementales et les services de santé. Il entend ainsi réaliser une réduction de la dépense publique de 6 % en cinq ans et 40 à 50 milliards de coupes dans le budget 2026.

La FGR-FP s'oppose à cette politique dangereuse qui conduirait à plus d'exclusions et à plus d'inégalités sociales et territoriales avec un recul de l'intérêt général et des droits.

PROTECTION SOCIALE

Le gouvernement veut faire des retraité·es les principaux responsables de la dette publique. Il considère que le « retour à l'équilibre » passe par la ponction continue des retraité·es et par de nouvelles dégradations des régimes de retraite.
La construction de PLFSS déficitaires organise le sous-financement systémique de la Sécurité sociale et du service public de santé. La réforme de la PSC dans la FP est l'illustration de l'essor du marché assurantiel organisé aux dépens du financement par la cotisation sociale.
La FGR-FP s'oppose au projet de TVA « sociale ». Cette modification du financement de la Sécurité Sociale par cet impôt très injuste anti-redistributif ferait peser l'impact le plus important sur les catégories les plus défavorisées, à l'opposé du principe solidaire de la cotisation sociale.

Confrontés à nos mobilisations, les gouvernements successifs ont dû lâcher du lest. Dans le secteur de l'autonomie, faute de loi ambitieuse de programmation et de financement, les seules réponses consistent en des décrets régressifs. Elles accentuent le reste à charge des résidents et aggravent les conditions de travail des personnels de l'aide à domicile en dérogeant au droit du travail.
Déterminé à atteindre pleinement ses objectifs, le gouvernement construit une stratégie de passage en force. Il subvertit le dialogue social (conclave), il dramatise les enjeux (conférence de presse) et envisage de contourner le parlement (référendum).
Nous nous battrons pour la reconquête de la démocratie sociale et politique. La FGR-FP entend faire, avec tous ses partenaires, du 80è anniversaire de la Sécu un temps fort de la refondation urgente à mener de notre système de protection sociale et de santé.
(texte adopté à l'unanimité des membres présents)